

## Colloque

**FLUX ET REFLUX DE LA RUPTURE BRUTALE  
D'UNE RELATION COMMERCIALE****PRÉVENIR - CONSTATER - GUÉRIR - AGIR**

Sous la direction scientifique de :

Clémence MOULY-GUILLEMAUD, Maître de conférences de l'Université de Montpellier

Avec la participation de :

Hugo BARBIER, Professeur à l'Université d'Aix Marseille

Martine BEHAR TOUCHAIS, Professeur à l'Université de Paris 1

Frédéric BUY, Professeur à l'Université d'Aix Marseille

Gaël CHANTEPIE, Professeur à l'Université de Lille 2

Nicolas FERRIER, Professeur à l'Université de Montpellier

Jean-Louis FOURGOUX, Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles

Frédéric LECLERC, Professeur à l'Université de Perpignan

Marie MALAURIE-VIGNAL, Professeur à l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines

Nicolas MATHEY, Professeur à l'Université de Paris 5

Jacques RAYNARD, Professeur à l'Université de Montpellier, Président de la FNDE

Philippe STOFFEL-MUNCK, Professeur à l'Université Paris 1

Daniel TRICOT, Agrégé des Facultés, Président honoraire de la chambre commerciale de la Cour de cassation, Vice-Président de la CEPC

Damien WAGNER, Avocat, Mazars Société d'Avocats, Strasbourg

**Vendredi 24 novembre 2017**

Faculté de Droit et de Science Politique

Amphi D - 1er étage

En partenariat avec



MAZARS

SOCIÉTÉ D'AVOCATS



## Tarif :

Etudiants et universitaires : gratuit - inscription obligatoire

Professionnels : 250 HT + 50 TVA = 300 € TTC

Colloque habilité au titre de la  
formation professionnelle continue

## PROGRAMME

9h **Ouverture :**  
Philippe PETEL, Professeur à l'Université de Montpellier, Doyen de la Faculté de Droit  
**Propos introductifs:**  
Clémence MOULY-GUILLEMAUD, Maître de conférences à l'Université de Montpellier

**Matinée sous la présidence de :**  
Jacques RAYNARD, Professeur à l'Université de Montpellier, Président de la F.N.D.E.

### I - PREVENIR

9h30 **Clore le champ :** d'un principe général à un texte spécial  
Martine BEHAR-TOUCHAIS, Professeur à l'Université de Paris 1

9h55 **Identifier les parties :** partenaires et tiers intéressés  
Hugo BARBIER, Professeur à l'Université d'Aix Marseille

10h20 **Raviver le contenu contractuel :** L'efficacité des stipulations  
Nicolas FERRIER, Professeur à l'Université de Montpellier

10h45 **Questions/Pause**

### II - CONSTATER

11h05 **Le préavis au vu des risques du marché :** Quel délai ? Quelles répercussions sur le marché ?  
Jean-Louis FOURGOUX, Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles

11h30 **La faute au vu des contraintes du débiteur :** quelle réactivité pour le débiteur ?  
Gaël CHANTEPIE, Professeur à l'Université de Lille 2

11h55 **Questions/Déjeuner**

**Après-midi sous la présidence du :**  
Damien WAGNER, Avocat Mazars, Société d'Avocats

### III - GUERIR

14h **Compenser :** indemniser sans enrichir.  
Philippe STOFFEL-MUNCK, Professeur à l'Université de Paris 1

14h25 **Se repentir :** proroger, transiger...  
Nicolas MATHEY, Professeur à l'Université de Paris 5

14h50 **Amender :** l'exemplarité de l'amende civile  
Marie MALAURIE-VIGNAL, Professeur à l'Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines

15h15 **Questions/Pause**

### IV - AGIR

15h40 **Enjeux processuels internes :** Intérêt et méfaits de la spécialisation  
Frédéric BUY, Professeur à l'Université d'Aix Marseille

16h05 **Enjeux processuels internationaux :** Quelle cohérence ?  
Frédéric LECLERC, Professeur à l'Université de Perpignan

16h30 **Réformer ?** Propos conclusifs  
Daniel TRICOT, Agrégé des Facultés, Président honoraire de la chambre commerciale de la Cour de Cassation, Vice-Président de la CEPC

16h55 **Questions/Clôture**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**COLLOQUE « FLUX ET REFLUX DE LA RUPTURE BRUTALE D'UNE RELATION COMMERCIALE »**  
**VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017**

---

Raison sociale : .....

Prénom : .....Nom : .....

Titre : .....

Adresse postale : .....

.....

.....

Email : .....

Téléphone : .....

Adresse facturation : .....

.....

.....

Professionnels :

- Dans le cadre de la formation professionnelle, je souhaite recevoir une attestation de présence  
Oui ( ) Non ( )
- Ci-joint le règlement par chèque à l'ordre de la F.N.D.E. (déjeuner compris) : ( ) 300€ TTC
- Règlement à réception de facture : ( )

Etudiants et Universitaires :

(Gratuit sans déjeuner - inscription obligatoire)

- Je serai présent sans déjeuner ( )
- Je serai présent avec déjeuner : ci-joint le règlement de 30€ à l'ordre de la FNDE ( )
- Je souhaite recevoir une attestation de présence ( )

**BULLETIN À RENVOYER AVANT LE 20 NOVEMBRE 2017 PAR COURRIER OU MAIL À**

Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise (FNDE)  
Faculté de Droit et de Science Politique  
Mme Corinne DAIGNEAU  
39 rue de l'Université—34060 Montpellier  
corinne.daigneau@umontpellier.fr  
Tél : 04.34.43.30.11